

Communiqué de Presse

**Le service Les Opticiens Mobiles® désormais disponible dans le Morbihan**

L’Opticien Mobile David Le Bot propose un nouveau service de proximité en santé visuelle pour les habitants du Morbihan.

**Ploërmel, le 30 mai 2022**l *Les Opticiens Mobiles, 1er réseau national d’opticiens spécialisés pour intervenir sur les lieux de vie et de travail des personnes actives comme des personnes fragiles (Grand Âge et Handicap), annonce ce jour le déploiement de son service dans le département du Morbihan et plus précisément dans le Nord Est du département (soit dans les villes de Muzillac, Ploërmel, Malestroit, La Gacilly, Questembert mais également sur l’ensemble des communes alentour). Ce service optique de proximité permet aux habitants du territoire de bénéficier d’un professionnel de santé à domicile, sur rendez-vous. Pour assurer ce service, l’Opticien Mobile David Le Bot se déplacera ainsi, avec tout le matériel nécessaire à sa prestation, chez les particuliers, dans les établissements médico-sociaux (Ehpad), les résidences services seniors, et les entreprises du département.*



Originaire de Bretagne, c'est dans sa région natale que David Le Bot effectue ses études d'optiques et obtient son BTS Opticien-Lunetier en 2000. Après plusieurs années en tant qu'opticien collaborateur, puis responsable de magasin d'une grande enseigne, David Le Bot décide de vivre une nouvelle expérience personnelle et professionnelle en allant vivre en Guadeloupe durant 3 ans. Il revient finalement dans sa région bretonne où il exerça son métier d’opticien pendant 15 ans. C’est en 2022, poussé par l’envie d’une nouvelle aventure, que David Le Bot rejoint la société Les Opticiens Mobiles.

*« J'avais envie de sortir du magasin, d'organiser mes journées autrement et d’aller à la rencontre d'une nouvelle clientèle. C'est finalement grâce à la crise sanitaire que j'ai eu l’occasion d’exercer mon métier en mobilité en rendant service à certains de mes clients. Grâce à cette expérience, j’ai compris que c'était de cette manière que je m'épanouirai professionnellement en apportant un vrai service.* » explique David Le Bot.

**Les avantages du service proposés par Les Opticiens Mobiles sont nombreux :**

* **+ de confort** : Équipé d’un large choix de montures et de tout le matériel professionnel de prises de mesure, David Le Bot installe un espace vision complet sur le lieu de rendez-vous.
* **+ de sérénité** : David Le Bot s’occupe de tout : du bilan visuel jusqu’à l’adaptation de l’équipement en passant par la prise en charge sécurité sociale et mutuelle.



* **+ de sécurité** : David Le Bot est le seul opticien itinérant de son secteur à être certifié(e) « NF Services aux personnes à domicile » par l’AFNOR.

**L’intervention de David Le Bot se déroule en 5 étapes :**

**1.** Prise de rendez-vous sur le site [www.lesopticiensmobiles.com](http://www.lesopticiensmobiles.com) ou par téléphone sur le numéro national au 04 82 90 49 82 (appel non surtaxé) ou directement auprès de l’Opticien Mobile, au 06 45 87 50 28 ou par email dlebot@lesopticiensmobiles.com ;

**2.** Déplacement au choix de la personne avec l’ensemble du matériel professionnel ;

**3.** Vérification et contrôle systématique de la correction et adaptation si nécessaire[[1]](#footnote-1) ;

**4.** Conseil et accompagnement personnalisés : choix de la monture, choix des verres et prises de mesures ;

**5.** Livraison, ajustage de l’équipement et mise en situation par l’Opticien Mobile sur le lieu de vie.



Avec la crise sanitaire que nous traversons, **l’optique à domicile prend plus que jamais tout son sens**. Il s’agit d’un service précieux, d’autant plus dans le contexte actuel, en ce qu’il permet d’éviter tout à la fois les déplacements et les lieux collectifs accueillant du public. L’Opticien Mobile, en tant que professionnel de santé, respecte les obligations gouvernementales en vigueur avec un schéma vaccinal complet et à jour. Afin d’assurer sa sécurité comme celle de ses clients, le protocole sanitaire *(gestes barrières, désinfection des équipements et du matériel)* est de rigueur à chaque intervention de l’opticien.

**À propos | Les Opticiens Mobiles**

Les Opticiens Mobiles – entreprise de l’économie sociale et solidaire et société à mission - est le 1er réseau national d’opticiens spécialisés pour intervenir sur les lieux de vie et de travail : à domicile, en établissements et services médico-sociaux ou de santé (Ehpad), en résidences services seniors, et en entreprises. Créée en 2015 à Lyon par Matthieu Gerber, l’entreprise compte 65 collaborateurs.trices et plus de 80 Opticien.nes Mobiles présents partout en France, qui couvrent tous les besoins du porteur : lunettes correctrices, lunettes solaires, lunettes de protection et de sécurité, basse vision et accessoires. La raison d’être des Opticiens Mobiles est d’agir pour que chacun vive pleinement le monde qui nous entoure, ce en répondant à un enjeu de santé majeur : faciliter l’accès à la santé visuelle, pour toutes et tous, avec bienveillance, quel que soit l’âge, le mode et le lieu de vie, et la capacité ou la volonté de se déplacer.

Site web : [lesopticiensmobiles.com](https://www.lesopticiensmobiles.com/)

Linkedin : [Les Opticiens Mobiles](https://www.linkedin.com/company/les-opticiens-mobiles/mycompany/?viewAsMember=true)

**Contacts presse – Agence LEON**

Laura PALIERNE – Gaëlle LEGRIS

laura@agence-leon.fr – gaelle@agence-leon.fr

06 11 98 00 47- 06 26 14 14 90

1. *Dans le respect du décret n° 2016-1381 du 12 octobre 2016 relatif aux conditions de délivrance de verres correcteurs ou de lentilles de contact oculaire correctrices et aux règles d’exercice de la profession d’opticien-lunetier* [↑](#footnote-ref-1)